

2022-01-11

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Liens: [Infographies](#) [NBB.stat](#) [Information générale](#)

Comptes non financiers des secteurs institutionnels - troisième trimestre de 2021

- **Le taux d'épargne des ménages se replie nettement dans la foulée du rebond de la consommation des ménages**
- **Les indemnisations des inondations de juillet provoquent une nouvelle détérioration du solde de financement des administrations publiques**

INDICATEURS CLÉS

(Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

		Ménages ¹		Sociétés non financières		Administrations publiques
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Solde de financement (pourcentages du PIB)
2019	I	12,4	9,8	42,1	27,2	-2,2
	II	13,6	9,6	42,1	27,1	-2,1
	III	11,5	9,8	42,1	27,3	-1,9
	IV	12,0	9,9	42,0	27,3	-1,5
2020	I	17,4	9,4	42,9	27,4	-6,6
	II	25,9	8,2	41,0	25,9	-15,9
	III	15,3	9,6	42,6	26,9	-6,1
	IV	22,3	9,5	42,8	27,7	-8,5
2021	I	19,7	10,1	45,0	27,9	-5,0
	II	18,3	10,1	45,1	27,5	-5,8
	III	13,5	10,2	45,8	26,0	-6,6

1 Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages

Le taux d'épargne des ménages poursuit son déclin

Le revenu disponible des ménages s'accroît de 1,3 % au cours du troisième trimestre de 2021. Cette augmentation provient surtout des rémunérations des salariés, ainsi que de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte brut des indépendants, tandis que les autres composantes du revenu disponible exercent une influence négative sur celui-ci.

Parallèlement, les dépenses de consommation finale poursuivent leur hausse, enregistrant une augmentation de 7,3 % par rapport au deuxième trimestre, à la suite du relâchement des restrictions liées à la pandémie.

Il en résulte un net recul du taux d'épargne des ménages, qui s'établit à 13,5 % au troisième trimestre de 2021, contre 18,3 % au trimestre précédent. Le niveau ainsi atteint est assez proche de sa moyenne de long terme.

Le taux d'investissement des ménages reste stable

Au cours du troisième trimestre de 2021, le taux d'investissement des ménages (qui comprend la construction et la rénovation de logements et la formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) reste stable à 10,2 %, un niveau pour ainsi dire similaire à celui observé aux deux trimestres précédents (10,1 %).

Le taux de marge des sociétés non financières poursuit sa progression

Le taux de marge des sociétés non financières s'affiche en hausse au troisième trimestre de 2021 à 45,8 %, contre 45,1 % au trimestre précédent.

L'excédent d'exploitation des sociétés non financières augmente en effet de 6,1 %, soit une croissance largement supérieure à celle de la valeur ajoutée (+4,5 %).

Le taux d'investissement des sociétés non financières s'affiche en baisse

Le taux d'investissement des sociétés non financières se chiffre à 26,0 % de la valeur ajoutée au cours du troisième trimestre, en régression par rapport au trimestre précédent (27,5 %). L'effet conjugué d'une valeur ajoutée en hausse (+4,5 %) et d'investissements en baisse (-1,0 %) explique le fort repli du taux d'investissement.

Le solde de financement des administrations publiques se détériore

Au cours du troisième trimestre de 2021, le solde du compte des administrations publiques se dégrade à nouveau, affichant un déficit de 6,6 % du PIB, contre 5,8 % au trimestre précédent.

Tant les recettes que les dépenses diminuent (en pourcentage du PIB). Au niveau de ces dernières, les effets de certaines mesures liées à la pandémie s'estompent à la faveur de la poursuite de la reprise de l'activité économique tandis que les transferts en capital augmentent fortement sous l'influence des indemnités dues par les régions aux victimes des inondations de juillet (celles-ci se chiffrent à 0,9 % du PIB).

Méthodologie et définitions

- Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC2010.
- Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.
- Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.
- Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements en capital fixe consentis par les indépendants et par les ISBL au service des ménages.
- Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.
- Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).
- Le solde de financement des administrations publiques mesure leur capacité ou leur besoin de financement. Un solde positif (capacité de financement) signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de leurs ressources et de leurs dépenses, les administrations publiques ont la possibilité d'augmenter leurs actifs financiers et/ou de réduire leurs engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif (besoin de financement) témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières. Le solde de financement est ici exprimé en pourcentage du PIB.

Avertissement

Les comptes des secteurs du troisième trimestre de 2021 reflètent les perturbations liées à la crise du COVID-19 et tiennent compte des effets des mesures de politique économique mises en place pour contenir les retombées de la pandémie, sur la base des informations disponibles le 22 décembre 2021. Les principales données administratives étaient disponibles, comme il est d'usage pour cette publication. Toutefois, la mesure correcte des agrégats macroéconomiques en cette période de pandémie est entourée de grandes incertitudes. Celles-ci se situent sur le front de la production non marchande et des composantes de l'optique des dépenses, ainsi qu'au niveau de l'estimation de certains transferts entre secteurs et de postes de recettes et de dépenses des pouvoirs publics directement liés à la pandémie. Par conséquent, les résultats publiés ce jour sont susceptibles d'être révisés ultérieurement de façon plus importante que d'ordinaire.

En ce qui concerne la correction des variations saisonnières des séries, les récentes [directives d'Eurostat](#) en la matière ont été suivies afin d'estimer l'incidence du COVID-19 aussi précisément que possible.

Les comptes des secteurs du troisième trimestre de 2021 intègrent les dernières données disponibles relatives aux comptes nationaux trimestriels et au marché du travail, publiées le 11 janvier 2022 sur [NBB.stat](#)